

Sculpture : choix de l'artiste



Le vendredi 20 mai le groupe de réflexion (comprenant trois membres du conseil municipal et trois membres de notre association) a pris, à l'unanimité, la décision de choisir le projet n°4 : **la porteuse d'eau**, de Christophe Allégri.

Le 4 mai, lors de l'exposition des modèles des 5 artistes la consultation des donateurs avait conduit à éliminer deux des projets, pour ne retenir que les numéros 1 (scène avec pâtre, cueilleuse de fruits et chien), 3 et 5 (porteuses d'eau). Même si le projet n°1 arrivait très légèrement en tête, aucun des trois projets n'avait été plébiscité... Les projets 1 et 3 recueillaient des avis enthousiastes mais suscitaient aussi de franches oppositions.

Le *projet sculpture* ayant pour intention de rassembler les hautevillois nous avons choisi à l'unanimité de retenir le projet n°4, plus consensuel, et susceptible de traduire la pénibilité du portage de l'eau autrefois tout en s'intégrant au décor de la place du puits ...

L'artiste ayant revu sa facturation à la baisse, son projet entre dans le cadre du budget prévu (15.000 euros).

La souscription publique (plus le parrainage du Crédit Agricole) a permis de recueillir à ce jour près de 10.000 euros.

Elle se poursuit : maintenant que le sujet est connu et que nous pouvons le montrer, nous espérons bien que, séduits, vos voisins ou amis, naguère étourdis ou indécis, viendront encore augmenter la contribution à ce projet (même par un don modeste ; bien sûr, l'anonymat est garanti).

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des prochaines étapes. Et évidemment vous serez invités à ... l'inauguration !

Nous renouvelons ici nos remerciements à tous les donateurs et amis pour l'intérêt qu'ils portent à ce projet qui enrichira un patrimoine dont notre village commence à être fier : église, fontaine de Ronge, fort Carnot, constructions de pierre sèche, etc.

Pour l'association Cadoles et Meurgers,

Maryvonne Johannot, René Robin et Jacques Lefèvre (membres du groupe de réflexion commun avec l'équipe municipale).

posté le 28 mai